



Réparations sur chaudière à la charge du chauffagiste ou du client

Par laurentcheret

Bonjour,

Notre chauffagiste vient juste de remplacer le vase d'expansion de la chaudière, car il était défectueux. La chaudière se mettait régulièrement en sécurité.

Seulement une fois le travail fait, la chaudière n'a plus du tout démarré. Le chauffagiste a passé plusieurs heures pour chercher la panne mais sans réussir à réparer. Selon lui ce serait des branchements électriques et il se peut que d'autres choses doivent être réparées. On parle de 300 ? par intervention. Seulement avant tout marchait très bien. Le travail du chauffagiste est pour nous la cause de ce nouveau problème. Donc cela doit être à sa charge et non la nôtre. De plus, toute réparation effectuée nous permet de bénéficier d'une garantie sans frais de notre part en cas de panne. Pouvez-vous nous conseiller sur quelles démarches faire ? Nous estimons que le chauffagiste est responsable de cette nouvelle panne et doit réparer cela gratuitement.